COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi vingt et un février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ougney-Douvot, s'est réunie, exceptionnellement dans la salle de convivialité afin de pouvoir respecter la distanciation, après convocation légale en date du treize février sous la présidence de Mr TROUILLOT Francis, Maire.

Etaient présents : Mr CARTIER Michel, Mme CARROLA Paula, Mme DELCEY Roselyne Mr DURANDE Patrice, Mr GAUTHIER Jean-Yves, Mme ROULLIER Sylvie, Mr TRONCIN Clément et Mr TROUILLOT Francis.

Était absent excusé : Mr MURET Patrick qui a donné procuration à Mme ROULLIER Sylvie.

Étaient absents : Mr DELCEY Christophe et Mr TRONCIN Jean-Baptiste.

Secrétaire de séance : Mme DELCEY Roselyne.

Président de séance : Mr TROUILLOT Francis.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion,
- Prévision – travaux 2024,
- Prime inflation – Employée communale,
- Questions diverses.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2023 :

Mr le Maire soumet le procès-verbal de la séance du **22 novembre 2023** à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'Unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du **22 NOVEMBRE 2023.**

TRAVAUX 2024 :

Les travaux prévus pour l'année 2024 :

- La continuité de la « rue des trouillets »,
- Logement « salle convivialité »,
- Chauffage Mairie,
- Remplacement tableau affichage.

PRIME POUVOIR D'ACHAT :

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT – BUDGET GENERAL

Cette délibération est prise à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Francis TROUILLOT